



Encadrer le tennis de table avec professionnalisme !

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention tennis de table exerce des missions de découverte, d'animation et d'éducation.

Le BPJEPS mention tennis de table confère à son titulaire les compétences pour :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en tennis de table auprès de tout type de public (scolaire, handicapés...)
- Encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement pour un premier niveau de compétition fédérale (jusqu'à 1299 pts en messieurs et 949 pts en dames)
- Participer au fonctionnement d'une structure organisatrice des activités en tennis de table.

Le cursus de formation

4 Unités de Compétence :

- UC1 : encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation
- UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
- UC4 : mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

Des équivalences ou des allègements de formation peuvent être accordés en fonction du profil du candidat et de ses acquis antérieurs.

Certification du niveau IV délivrée par le Ministère des Sports.

Lieux d'exercice

Les activités s'exercent dans toute structure privée ou publique:

- club
- comité d'entreprise
- organisme de vacances
- accueil collectif de mineurs
- collectivité territoriale
- milieu scolaire



Conditions d'accès

Nombre de place: 20

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

Etre âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique.

Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.

✓ Épreuve de sélection:

TEP et sélection : 15 Avril 2019 (Candidats Parcours Sup)
4 Juillet 2019 (Autres candidats)

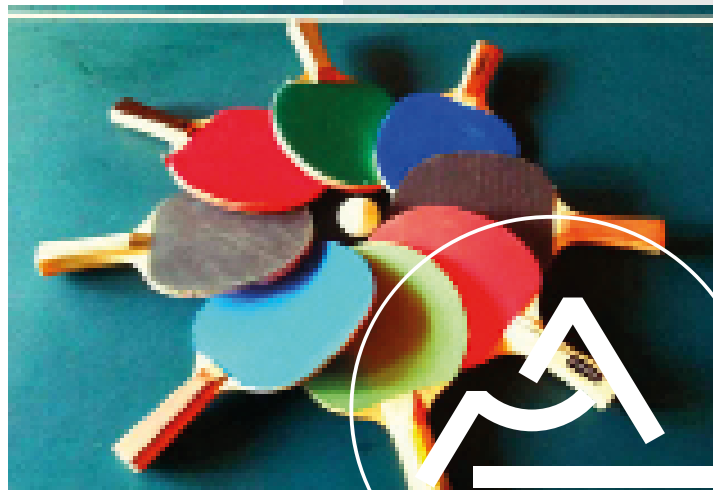
✓ Calendrier : Août 2019 - Juin 2020

Positionnement : 5 Juillet 2019

Début de formation : 26 Août 2019

Fin de formation : 26 Juin 2020

Formation : 600h / Stage en structure professionnelle : 497h



✓ Certification

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante.

✓ Type de formation : Alternance

Formation organisée sur 10 mois en ALTERNANCE entre le centre de formation (CREPS Auvergne Rhône-Alpes Voiron ; Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table) et la structure d'accueil (club, comité...).

Elle comprend également une partie de formation à distance.

✓ VAE - Validation des Acquis de l'expérience

La VAE est un acte officiel par lequel un jury comportant au moins un quart de professionnels - pour moitié employeurs, pour moitié salariés - qui valide les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme.

Se renseigner à la DRDJSCS de votre lieu de résidence.

✓ Contact

Responsable administrative

Ingrid Cachard

Tél 04.76.05.51.98

Ingrid.cachard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Coordonnateur de la formation

Jacques SANTIN

Tél 06.62.99.24.91

jacques.santin@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Coordonnateur de la formation pour la Ligue Aura

Patricia CHANTEREAU

Tél 06.52.30.16.46

p.chantereau@laura-tt.fr

✓ Coût de la formation

Frais de formation
et frais de tutorat

6360€

✓ Financement

Les candidats peuvent éventuellement bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération. Les frais de restauration et d'hébergement restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

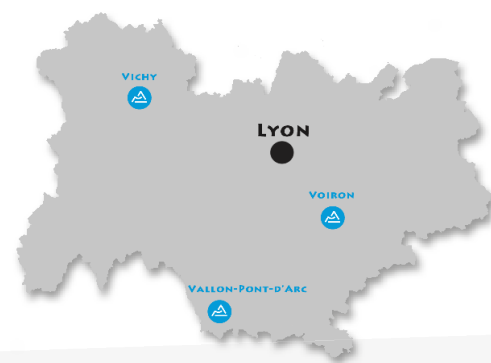
✓ Parcoursup

Formation visible sur la plateforme, rubrique "métier du sport"

Cette formation est organisée en partenariat avec :



**La Ligue Auvergne Rhône-Alpes
de tennis de table.**



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes

CREPS Auvergne Rhône-Alpes Voiron
La Brunerie - 38500 Voiron Cedex

creps-rhonealpes.sports.gouv.fr